Un avion de la Marine nationale en phase d'atterrissage victime d'un acte de malveillance commis au laser, un individu interpellé

07/01/2022 à 22h12



Un avion de patrouille maritime Atlantique 2 de la Marine nationale a été victime d'illuminations au laser mardi soir, alors qu'il se trouvait en phase d'atterrissage sur la base aéronavale de Lann-Bihoué près de Lorient, a annoncé vendredi le ministère des Armées. Encore en vol, l'équipage a pu identifier l'origine du faisceau lumineux qui l'empêchait d'atterrir sur une base aéronavale. Un individu a été interpellé.

Selon la Marine, le pilote se trouvant «dans l'incapacité de poursuivre son atterrissage» a «dû interrompre son approche et se mettre en attente en altitude». «L'équipage a alors mis en oeuvre les capteurs de l'avion, en particulier sa caméra haute définition jour/nuit, pour localiser très précisément l'origine de l'émission du faisceau lumineux», indique la Marine nationale. L'équipage «*a ainsi pu identifier l'individu et enregistrer des éléments de preuve du délit*». […]

Le fait posséder ou utiliser un laser de classe supérieure à 2 peut est passible de 6 mois d’emprisonnement, assortie d’une amende de 7500 euros. […]

Le Figaro